

## Intercommunales

### RESA - S.A. Intercommunale

L'Assemblée générale extraordinaire se réunira le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 11 heures au siège social de l'Intercommunale rue Sainte-Marie, 11 à 4000 Liège.

Au vu des conditions sanitaires actuelles liées à la Covid-19 et des possibilités qui sont offertes par le décret du 1<sup>er</sup> octobre 2020 prolongeant les mesures prises précédemment par le Gouvernement wallon en avril dernier et compte tenu du seul point inscrit à l'ordre du jour, le Conseil d'administration a décidé d'interdire toute présence physique à cette assemblée générale.

Les questions éventuelles portant sur les points qui sont à l'ordre du jour peuvent être posées par écrit et envoyées à l'adresse [direction@resa.be](mailto:direction@resa.be) au plus tard le 28 juin 2021 à 10 h. Les questions et les réponses seront mises à disposition sur le site internet sous l'onglet « Gouvernance », section « Assemblée générale ».

#### Ordre du jour

1. Désignation du Réviseur d'entreprise pour les exercices comptables 2021 à 2023 et fixation des émoluments ;
2. Pouvoirs.